

Déclaration



Le 20 avril 2017

Unifor est profondément attristé par le décès de Sarabeth Anne Forbes. Elle travaillait pour Parkland Cape Breton, une résidence-services située à Sydney, en Nouvelle-Écosse, et appartenait à la section locale 4600. Elle manquera tant à ses collègues qu'à ses résidents.

Les médias ont confirmé que son conjoint de fait était accusé de meurtre au premier degré. Bien que nous reconnaissons qu'il est innocent jusqu'à preuve du contraire, cette tragédie nous rappelle qu'une femme est assassinée par son conjoint actuel ou son ancien conjoint tous les six jours au Canada.

Cette épidémie de violence envers les femmes nous a amenés à lancer une campagne pour le congé payé en cas de violence conjugale en milieu de travail. Nous négocions ce congé dans nos conventions collectives et nous nous battons maintenant pour que la législation sur les normes d'emploi l'étende à tous les lieux de travail. Aucune travailleuse ne devrait avoir à choisir entre son emploi et sa sécurité.

De plus, nous continuons à négocier notre programme des intervenantes auprès des femmes. Les intervenantes auprès des femmes sont formées pour aider les travailleuses qui souhaitent échapper à une relation de violence. L'enquête canadienne révolutionnaire « Peut-on être en sécurité au travail quand on ne l'est pas à la maison? » a démontré que la violence conjugale suivait les travailleuses au travail, se répercutait sur leurs collègues et pouvait entraîner une perte d'emploi. Notre syndicat continue de se battre pour mettre en place des mesures de soutien, comme le programme des intervenantes auprès des femmes, pour faire face à cette réalité. Nous savons que la sécurité économique est le principal indicateur en matière de sécurité.

Nous partageons le deuil de la famille et des collègues de Sarabeth. Nous continuerons à militer pour mettre fin à la violence envers les femmes.